



ÉTABLISSEMENT

Communauté de Communes
Cœur du Var (83)

Quartier Précoumin - Route de
Toulon

83340 Le Luc en Provence

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Communauté de Communes Cœur du Var (83), Contact : Monsieur le Président, Quartier Précoumin - Route de Toulon, 83340 Le Luc en Provence, FRANCE. Tél. : +33 498104350. Fax : +33 494995675. Courriel : yferhat@coeurduvar.com. Code NUTS : FRL05.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.coeurduvar.com>

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.emarches.coeurduvar.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://www.emarches.coeurduvar.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Communauté de Communes Cœur du Var Quartier Précoumin - Route de Toulon, Contact : Pôle Commande Publique et Affaires Juridiques, 83340 Le Luc en Provence, FRANCE. Tél. +33 498104369. Courriel : contact@coeurduvar.com. Fax +33 494995675. Code NUTS : FRL05. Adresse internet : <http://www.coeurduvar.com>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <http://www.emarches.coeurduvar.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : ASSURANCE MULTI-RISQUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DU VAR

II.1.2) Code CPV principal

66510000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

La présente consultation a pour objet le renouvellement des contrats d'assurances multi-risques de la Communauté de Communes Cœur du Var. Les prestations font l'objet de 2 lots répartis comme suit : * Lot 1 : Responsabilité civile - protection juridique - protection fonctionnelle des agents et des élus * Lot 2 : Dommage aux biens La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les Cahiers des Clauses Techniques Générales (CCTG) et les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) correspondants à chaque lot.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 2

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : Responsabilité civile – protection juridique – protection fonctionnelle des agents et des élus

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66510000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

Lieu principal d'exécution : COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DU VAR

Adresse : Route de Toulon – Quartier Precoumin
83340 LE LUC EN PROVENCE

II.2.4) Description des prestations

Le lot n° 1 comprend l'assurance responsabilité civile de la collectivité, la protection juridique, la protection fonctionnelle des agents et des élus.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

Technique : 50%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2021. Jusqu'au : 31 décembre 2021.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Chaque lot du marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 01/01/2021 minuit. Il pourra être reconduit de manière tacite trois fois sans qu'il puisse dépasser 4 ans sur sa durée totale, soit jusqu'au 31/12/2024 minuit maximum.

L'échéance est fixée au 1er janvier de chaque année.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Dommage aux biens et risques annexes

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66510000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

Lieu principal d'exécution : COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DU VAR

Adresse : Route de Toulon – Quartier Precoumin
83340 LE LUC EN PROVENCE

II.2.4) Description des prestations

Le lot n° 2 concerne l'assurance du patrimoine mobiliers et immobiliers de la collectivité ainsi que les risques annexes qui en découlent.

Les biens assurés sont regroupés en trois catégories :

- Les bâtiments,
- Le contenu des bâtiments (meubles meublants),
- Les biens spécifiquement désignés

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

technique : 50%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2021. Jusqu'au : 31 décembre 2021.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Chaque lot du marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 01/01/2021 minuit. Il pourra être reconduit de manière tacite trois fois sans qu'il puisse dépasser 4 ans sur sa durée

totale, soit jusqu'au 31/12/2024 minuit maximum.
L'échéance est fixée au 1er janvier de chaque année.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

AFIN DE SIMPLIFIER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ET ALLEGER LA CHARGE ADMINISTRATIVE DES ENTREPRISES
CHAQUE CANDIDAT FOURNIRA UNIQUEMENT UN DOCUMENT UNIQUE ET MARCHE EUROPEEN ET PRODUIRA LA MEME
PIECE POUR CHAQUE MEMBRE EN CAS DE GROUPEMENT OU DE SOUS-TRAITANT

Pour utiliser la fonctionnalité DUME du profil acheteur, il convient de compléter pour justifier vos capacités à exécuter le marché, les éléments suivants :

- * Exécution des services du type spécifié (références)
- * Capacités techniques et professionnelles (Moyens humains, techniques et matériels, sous-traitance éventuelle)
- * Certificats de qualification ou autre ou équivalent :
 - Pour les intermédiaires en assurance, l'attestation d'inscription à l'ORIAS,
 - Le pouvoir de la personne habilitée à engager la Société portant le risque, ou, s'il s'agit d'un Agent Général, une copie de son mandat.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Le marché est réservé aux entreprises d'assurances et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurances en vertu des articles L 310-1 et suivants et L 511-1 et suivants du Code des Assurances

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Les modalités essentielles de financement et de paiement sont fixées aux articles R.2192-10 et suivants du CCP, à savoir :

- Règlement dématérialisé par mandat administratif suivi d'un virement bancaire ;
- Délai global de paiement : il ne pourra excéder 30 jours
- Facturation : les factures seront adressées à l'attention de M. le Président – Pôle

Finances

- Les crédits nécessaires au financement du marché sont inscrits dans les comptes de la Communauté de Communes, au budget principal et au budget annexe du Pôle Préservation de l'Environnement

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié

sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 30 octobre 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : vendredi 30 octobre 2020 - 14:00

Lieu : Communauté de Communes Coeur du Var.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le pli contenant la candidature et l'offre sera transmis et déposé OBLIGATOIREMENT par voie électronique sur le site <http://emarches.coeurduvar.com/>

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON rue Racine , 83041 TOULON FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. Adresse internet : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

CCIRACL Boulevard Paul Peytral , 13282 MARSEILLE FRANCE. Tél. +33 484354554. E-mail : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr. Fax +33 484354460. Adresse internet : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur/>.

VI.4.3) Introduction des recours

Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du marché.

- Référé contractuel : en application de l'art. R 551-7 du code de justice administrative

- Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

27 septembre 2020